

Privatisation, réorganisations, sécabilité... Préparons un tous ensemble !

Cet été aura vu naître nombre de coups fourrés de la part de nos directions : projet de privatisation, annonce d'un plan d'économies d'1 milliard d'€, nouvelle vague de réorgs dans les distris prévue pour la fin d'année, extension de la sécabilité...

Rentrée 2009 : ça va bouger !

ColiPoste :

Après une grève en juin dernier qui a montré le profond mécontentement des colipostiers, une grève illimitée se construit pour octobre-novembre. Les colipostiers dénoncent le **Plan de livraison**, déclinaison de **Facteurs d'Avenir** aux colis.

Enseigne :

Les syndicats CGT, SUD, FO et CFTC, après une rencontre fin juillet, ont écrit une déclaration commune, que nous reproduisons au dos de ce 4 pages, d'appel à la grève illimitée pour septembre. Le ras-le-bol est grand chez les guichetiers : réorganisations incessantes, suppressions d'emplois massives, pressions commerciales...

Courrier :

Début août, SUD a écrit à nos camarades de la CGT, CFDT, FO et CFTC de Paris, afin de proposer une rencontre intersyndicale. En effet la démarche unitaire initiée à l'Enseigne doit également voir le jour au Courrier.

Enseigne, ColiPoste, Courrier : pourquoi pas un tous ensemble contre les mêmes politiques, contre la privatisation ? A nous tous de le concrétiser !

Privatisation

Bailly et le gouvernement tentent de passer en force leur projet de privatisation, contre les postiers et contre les 70% de français qui s'expriment contre la privatisation du service public postal. Le **3 octobre prochain** aura lieu, à l'appel de quasiment tous les syndicats, partis de gauche et associations, **un référendum d'initiative populaire**, refusé par le gouvernement par peur d'un échec cuisant. Nous devons nous battre contre cette attaque majeure et les conséquences que tout le monde imagine bien.

Restructurations

Les distris sont concernées par une nouvelle vague de réorg. Ras-le-bol de voir les tournées s'allonger et le caddie s'alourdir, ras-le-bol des milliers de suppressions d'emplois et d'assister à la dégradation continue de nos conditions de travail. Plusieurs distris vont être réorganisées dans un timing serré, cela doit nous donner l'occasion de résister ensemble !

Sécabilité

Facteurs d'Avenir s'attaque de manière frontale à la notion de titulaire de quartier. Après les jours dits "*faibles*", après une période estivale sécabilisée à souhait, la boîte annonce, tant à la DOTC Paris Sud que Nord, l'extension de la sécabilité pour la fin d'année. Sans réaction de notre part, ce système de travail à flux tendu va se généraliser de manière permanente. Ce printemps et cet été ont vu fleurir de nombreuses grèves contre la sécabilité, avec des reculs conséquents de la direction (dans le 92 et le 06 notamment), généralisons les grèves avant que la marguerite ne se pérennise.

Face à des attaques d'une telle ampleur, SUD estime qu'il faut préparer dès cette rentrée les conditions d'une grève illimitée. Tous ensemble, donnons-nous les moyens de résister et de gagner face à la casse de nos métiers et du service public !

4 pages
spécial
rentrée

Page 2 Allocations de rentrée scolaire 2009
Complément Poste : SUD attaque au TGI

Page 3 Fin du NPAI, un PND guère pratique
La Poste sous-traite les instances à la RATP
Médica Europe remplace SECUREX

Page 4 Déclaration CGT-SUD-FO-CFTC de l'Enseigne

Allocations de rentrée 2009

SUD vous diffuse la note de service du 11 août 2009 :

Les montants de l'allocation de scolarité 2009 sont revalorisés en moyenne de 0.6% au titre de la hausse des prix de 2009.

Les plafonds de ressources sont revalorisés en moyenne de 2.7 %. Le quotient familial est calculé à partir du Revenu Fiscal de Référence (RFR) porté sur l'avis d'imposition 2008 reçu par les postiers en 2009 et portant sur les revenus 2008.

Dans les cas où les postiers n'ont pas reçu leur avis d'imposition 2008 au moment du dépôt de leur demande de prestation, ils pourront présenter une copie de leur déclaration de revenus 2008.

Les nouveaux barèmes de l'allocation de scolarité sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Nature des études	Montants annuels	Conditions de ressources
Etudes secondaires Premier cycle Second cycle Allocation différentielle	131 € 337 € 337 - (QF - 6765) (pas de liquidation < 31 €)	Quotient familial ≤ 6070 € Quotient familial ≤ 6765 €
Etudes supérieures Allocations différentielles	875 € 875 - (QF - 7420) (pas de liquidation < 31 €)	Quotient familial ≤ 7420 €
Orphelins de père et de mère *Etudes secondaires *Etudes supérieures	624 € 1081 €	Sans condition de ressources

Egalité du Complément Poste SUD attaque La Poste au TGI !



Au printemps dernier, nous avons demandé aux contractuel-les d'effectuer des requêtes, suite à un arrêt de la Cour de Cassation. Le but, réclamer une égalité entre salarié-es et fonctionnaires. La Poste a fait la sourde oreille. L'affaire se règlera devant les tribunaux.

La Poste se voile la face

La direction a répondu aux requêtes des salarié-es en estimant que le problème de cet écart était réglé depuis les accords salariaux de 2001 et 2003. Une erreur d'interprétation de l'arrêt de la Cour de Cassation qui leur permet de botter en touche. Or, l'écart existe bien, que cela soit en se basant sur les textes réglementaires ou par des cas concrets.

Nous avons écrit maintes fois des courriers à la direction, pour entamer des négociations, auxquels elle n'a jamais donné suite.

C'est à la justice de trancher

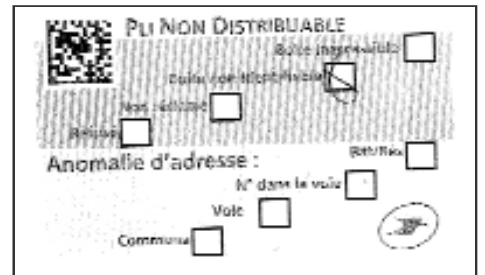
Si nous ne pouvons nous faire entendre par la négociation, nous portons l'affaire à l'automne devant le Tribunal de Grande Instance de Paris devant lequel nous prouverons que nous avons raison. Cela pourrait néanmoins prendre quelques mois avant d'avoir une décision définitive.

La Poste veut éviter de véritables négociations pour arriver à une égalité des droits au niveau du complément poste. Elle devra s'expliquer devant les juges.

De gré ou de force, La Poste devra respecter les lois !

Fin du NPAI : un PND guère pratique

L'abandon du NPAI et la mise en place de la nouvelle étiquette des retours saoulent nombre de collègues. En effet en plus d'être une perte de temps supplémentaire, les motifs de non distribution (*boîte non identifiable, boîte non accessible*) posent problème dans nombre de cas. Le NPAI que tout le monde connaissait, en particulier les gardiennes, est remplacé par des critères abscons et mal identifiables... Le choix de La Poste, dans le seul but de supprimer des emplois au tri manuel et d'utiliser les nouvelles lectures optiques des machines de tri, s'est fait sans demander l'avis aux premiers concernés : les facteurs et factrices !



On se retrouve par conséquent à manipuler maintenant les étiquettes de réex, les rouges, les bleues, sans toujours avoir la place sur les enveloppes ! Quelle perte de temps ! Une preuve de plus que nos outils de travail ne sont pas pensés pour améliorer nos conditions de travail, mais pour économiser toujours plus du personnel...

La Poste veut sous-traiter les instances à la RATP !

Début juillet, nous apprenions qu'une expérimentation commune entre La Poste et la RATP se mettait en place. Les lettres recommandées avisées pourront être retirées dans un métro ! La direction du Courrier estime que le coût d'une lettre avisée payé à l'Enseigne, environ 1 €, est trop cher, et cherche à sous-traiter cette activité. La concurrence entre métier devient totalement catastrophique et dangereuse. La station choisie pour ce test, Simplon (ligne 4), se trouve au centre de 3 bureaux d'instance du 18^{ème} arrondissement. Cette expérimentation concernera 13 123 foyers, qui seront informés par une campagne publicitaire.



SUD Postaux Paris et SUD RATP ont immédiatement organisé la riposte. En effet, pour les postiers, ce seront encore des suppressions d'emplois avec cette perte d'activité. Pour nos collègues du métro, à qui l'on vient de retirer la vente de tickets par une automatisation totale (cause de fort mécontentement chez les usagers), ce boulot de postiers entraînera une surcharge de travail qui ne trouve aucun intérêt. **A l'appel de SUD RATP, + de 30% des agents de la ligne 4 ont fait grève le 25 juillet dernier** pour refuser la remise des lettres recommandées ! SUD Postaux Paris et SUD RATP refusent l'externalisation des instances et une mise en concurrence entre les services publics. SUD mettra tout en oeuvre pour l'empêcher ! Le projet est disponible en entier sur notre site : www.sudposte75.fr



Après SECUREX, voici Médica Europe !

La politique de répression conduite par La Poste envers les agents malades continue. Nos directions ont décidé de passer contrat avec **Médica Europe**, pour remplacer SECUREX, jugée pas assez efficace ! Les abus des médecins SECUREX ne devaient pas suffire à nos directeurs...

Il faut dire, le message de **Médica Europe** sur leur site internet - www.absenteisme.com - est sans ambiguïté : cette société privée se targue d'annuler 54% des arrêts et de contrôler les salariés dimanches et jours fériés ! Bravo pour la déontologie médicale ! SUD dénonce ces dérives et appelle à généraliser la résistance contre ces pratiques.

SUD met à disposition des postiers un 4 pages sur la réglementation afférente aux contrôles médicaux patronaux, avec les dernières jurisprudences ! Demandez-le à un-e militant-e SUD ou directement au syndicat. La plupart du temps, les constats d'absence et leurs conséquences (suspension de salaire, reprise au travail forcée...) sont injustifiés : alors faisons respecter nos droits ! Etre malade n'est pas un crime !



Communiqué commun des syndicats de l'Enseigne parisienne : Au courrier, nous devons réaliser l'unité, et les rejoindre !

**POSTAUX
DE PARIS**



SUD

**FO
COM**

**Syndicat
CFTC**
La Vie à Défendre

Communiqué commun CGT, SUD, FO et CFTC

Les organisations syndicales parisiennes CGT, SUD, FO et CFTC, réunies à La Bourse du Travail le 23 juillet 2009, se sont mises d'accord pour une mobilisation des agents de l'Enseigne de Paris.

Les suppressions d'emplois opérées depuis le 1er janvier 2009 dans les bureaux parisiens (CAP 2009 : -140 emplois), les projets en cours, le bilan de Bienvenue à La Poste, d'ESC, la mise en place d'OTT (Organisation du temps de travail, liée à la loi du 20 août 2008) dégradent nos conditions de travail et de vie, accroissent la pénibilité du travail et l'insécurité des agents.

La remise en cause systématique des acquis des postiers est inacceptable et nécessite une riposte à la hauteur des attaques, afin de contraindre les 2 directions parisiennes à négocier sur les revendications du personnel.

Ce n'est pas bureau par bureau que la lutte sera payante : c'est par une réaction de l'ensemble des bureaux, solidaire, unitaire et durable, que les personnels contraindront La Poste à négocier.

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT, SUD, FO et CFTC appellent à une grève illimitée à partir du jour de la fête de La Poste (symbole fort du mécontentement des postiers) sur la base des revendications suivantes :

- Arrêt des réorganisations et des suppressions d'emplois
- Retrait des projets Bienvenue à La Poste, Espace Service Client et Organisation du Temps de Travail : tous ces projets de réorganisation sont liés au processus de privatisation, condamné majoritairement par les organisations syndicales
- Retrait du projet de privatisation de La Poste
- Respect de l'accord ARTT du 17 février 1999 (accord non abrogé par la loi du 20 août 2008)
- Maintien ou rétablissement des régimes de brigade, suppression des retours, maintien des repos de cycle et maintien du samedi/2 travaillé
- Maintien ou retour aux horaires d'ouverture au public : 8 H à 19 H du lundi au vendredi et 8 H à 12 H le samedi pour l'ensemble des bureaux
- Arrêt des dégradations des conditions de travail et de vie (positions de travail debout, fermetures à 20 H, samedi après-midi,...) et respect de la Charte de la Parentalité
- Maintien ou rétablissement des guichets toutes opérations et sécurisation de ceux-ci
- Respect du droit à congés, quelle que soit la période du mois ou de l'année
- Maintien et respect du droit au temps partiel choisi
- Des créations d'emplois, le comblement systématique de chaque départ par une embauche
- Un volant de remplacement à 25% minimum dans chaque bureau
- Augmentation des effectifs des EAR (cadres, guichetiers, caissiers)
- Arrêt des pressions commerciales et psychologiques pour l'ensemble du personnel
- 300 € nets mensuels supplémentaires pour chaque postier

Ce processus de destruction de l'outil de travail et de la masse salariale engagé par les dirigeants de La Poste est identique dans tous les métiers.

En effet, que ce soit à l'Enseigne, dans les CRSF, au Courrier ou bien au Colis, l'objectif de nos directeurs est le même : casser le Service Public Postal pour procéder à sa privatisation.

L'avenir de toutes les postières et de tous les postiers est en jeu : la lutte doit être la plus large possible !